



SAISON 2025-2026

RÉUNION DES ENTRAÎNEURS DU 06/03/2026

Prénom et nom	Fonction	Présent	Excusé	Absent
Mathieu Schambion	Président, Entraîneur U9/U11F/U13F	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emilie Boslé	Vice-présidente, Secrétaire générale, Entraîneur U7	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aline Schambion	Entraîneur U9/U11F/U13F	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mickael Schneider	Entraîneur U9/U15M	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
David Hager	Responsable technique, Entraîneur U15F/U18F/SF/SMA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Philippe Carrier	Entraîneur U13M	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sébastien Malingrey	Référent des officiels, Entraîneur U11M	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Alain Carrier	Entraîneur U11M	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lionel Schumacher	Entraîneur U13M	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jean-Paul Schumacher	Entraîneur U13M	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Werner Steffen	Entraîneur U7/U9/U11M	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sebastien Zubrzycki	Entraîneur U15M	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sabri Bouzazah	Entraîneur U18M	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tony Thibat	Entraîneur U9/U13F	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hélène Ferry	Entraîneur U15F/U18F/SF	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jonathan Grimm	Entraîneur U15F2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Frédéric Osolin	Entraîneur U15F/U18F/SF	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jean-François Jager	Entraîneur SMB	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Secrétaire de séance : /

Réunion du 6 mars 2026

Ouverture par le président

Mathieu s'excuse pour l'annulation de la réunion prévue début janvier et précise que les informations les plus importantes ont été communiquées via le groupe WhatsApp des coaches.

Présentation de l'ordre du jour.

- Moyens de communication
- Incivilités et fairplay
- Manifestations
- Divers

Mathieu informe des améliorations prévues par la municipalité dans le gymnase et précise les détails peuvent être trouvés dans le compte-rendu de la réunion de comité du 25 février 2026 :

<https://www.cse-folkling.fr/documents/reunion-du-comite-directeur-du-25-02-2026-440904>

Compte-rendu de la réunion de comité du 7 novembre 2025 :

<https://www.cse-folkling.fr/documents/reunion-du-comite-directeur-du-07-11-2025-429659>

Compte-rendu de la réunion des entraîneurs du 5 septembre 2025 :

<https://www.cse-folkling.fr/documents/reunion-des-entraîneurs-05092025-421628>

LRGEB : Statut de l'entraîneur

Avec 4 équipes engagées en championnat Grand-Est, il est essentiel de rappeler le cadre légal et réglementaire qui s'applique aux entraîneurs.

- Le statut de l'entraîneur est défini par la LRGEB (Ligue Régionale Grand-Est de Basket).
 - Disponible ici : <https://www.lrgeb.fr/actualites-commission-technique/>
 - [Inscription JAPS.](#)
- Le non-respect de ce statut entraînera obligatoirement des sanctions financières importantes pour le club.
- Il est donc primordial que chaque entraîneur :
 - connaisse parfaitement ses obligations,
 - respecte scrupuleusement les règles encadrant son rôle,
 - et s'assure que toutes ses pratiques sont conformes aux règlements en vigueur.

Obligations

- Pour les U18 masculins :
 - DETB en cours de formation + JAPS avant le 01/03/2026
 - OK pour Sabri
- Pour les U13 masculins :
 - DETB en cours de formation + JAPS avant le 01/03/2026

- OK pour Philippe
- Pour les Seniors féminines (R2F) :
 - DETB en cours de formation + JAPS avant le 11/01/2026
 - OK pour David
- Pour les Seniors masculins (PNM) :
 - DETB complet + JAPS avant le 11/01/2026
 - Pas OK pour David

Tableau de formation des entraîneurs :

Entraîneur	Diplômes	En cours
Emilie Bosle		
Werner Steffen		BF Jeunes
Mickael Schneider	BF Jeunes, DETB CS1	
Tony Thibat	BF Jeunes, DETB CS1	
Aline Schambion	BF Jeunes	
Mathieu Schambion	BF Jeunes, DETB CS1	DETB CS2
Sebastian Malingrey	BF Jeunes, DETB CS1	
Philippe Carrier	BF Jeunes, DETB CS1	DETB CS2
Alain Carrier		
Lionel Schumacher	BF Jeunes, DETB CS1	
Jean-Paul Schumacher	Brevet d'état 1er degré	
Hélène Ferry	Professeure d'EPS	
David Hager	DETB CS1, CS2, CS3, CS5, CS8, CS9, CS10	DETB CS6
Jonathan Grimm		
Frédéric Osolin		
Sebastien Zubrzycki	BF Jeunes	
Sabri Bouzazah	BF Jeunes	DETB CS1
Jean-Francois Jager		

Mathieu indique que dès la saison prochaine, la liste des entraîneurs et de leurs diplômes sera affichée dans le hall du gymnase. Il s'agit d'une obligation fédérale.

Moyens de communication

Afin de garantir une information claire, cohérente et équitable pour tous, il est nécessaire de rappeler le cadre de communication du club.

Il existe aujourd'hui des groupes de discussion alternatifs (entre parents, affinités, équipes, etc.), ce qui peut se comprendre dans un cadre privé. En revanche, toute information liée au club, à l'équipe ou à son fonctionnement doit obligatoirement transiter par les groupes WhatsApp officiels du club (présents dans la communauté WhatsApp) à savoir :

- convocations,
- horaires et changements,
- informations sportives ou organisationnelles,
- communication liée aux entraînements et aux matchs.

Aucun groupe alternatif ne doit être utilisé comme canal d'information officiel, afin d'éviter :

- les informations partielles ou contradictoires,
- tout le monde n'y est pas présent,
- certaines informations n'atteignent pas l'ensemble des familles,
- des interprétations ou incompréhensions peuvent apparaître et toute forme de « club dans le club ».

Le club a fait le choix de mettre en place des outils de communication clairs et officiels, notamment les groupes WhatsApp officiels, afin que :

- chaque parent ait accès aux mêmes informations,
- au même moment,
- via un canal identifié et reconnu par tous.

Il est parfaitement normal que certains entraîneurs sympathisent avec des parents et échangent de manière informelle. Cependant, dès qu'une information concerne le collectif, l'équipe ou le club, elle doit impérativement être communiquée via les groupes officiels, pour que tous les parents soient informés de la même manière et au même moment.

L'exemple des tournois est évoqué lors de cette réunion, car ils ne concernent généralement pas l'ensemble d'un groupe. Les convocations ou informations qui y sont liées peuvent donc frustrer les parents des enfants non concernés si elles sont diffusées dans le groupe WhatsApp officiel.

Il est également rappelé que les parents finiront de toute façon par avoir connaissance de la participation au tournoi lorsque des informations ou des photos seront publiées sur nos réseaux sociaux. Cela pourrait alors accentuer la confusion et donner le sentiment de mise à l'écart, voire de manque de transparence.

Certains coachs rappellent qu'une bonne communication doit se faire dans les deux sens et que certains parents ne jouent pas toujours le jeu, voire rarement. Certaines convocations restent sans réponse et il arrive que des confirmations de présence pour les matchs du week-end n'arrivent que le vendredi, ce qui complique l'organisation, notamment lorsque l'effectif est juste.

Mathieu effectuera un rappel général à l'ensemble des parents via la communauté WhatsApp.

Rappel de la charte de l'entraîneur

[La charte de l'entraîneur](#) est un cadre commun qui permet au club de fonctionner de manière cohérente et respectueuse pour tous.

- Rangement du matériel

Le matériel utilisé lors des entraînements ou des matchs doit être rangé correctement après chaque utilisation, par respect pour les installations, les autres équipes et les personnes qui suivent. L'infirmerie comme le local de matériel sont très souvent en désordre.

- Le matériel utilisé lors des entraînements et des matchs doit être systématiquement rangé après utilisation.

Il ne s'agit pas uniquement d'une question d'ordre, mais :

- de respect pour les personnes qui utilisent le gymnase après,
- de respect pour les bénévoles qui ouvrent, ferment et entretiennent les installations,
- de respect pour le club et son image.

Le rangement ne doit pas être laissé aux autres équipes, aux dirigeants ou aux bénévoles présents, et ne doit pas reposer sur l'idée que « quelqu'un d'autre le fera ».

Sébastien propose de trouver une solution afin de limiter les passages dans l'infirmierie, pour lui redonner son utilité première. L'objectif est également d'éviter qu'elle ne serve de pièce de stockage et ainsi de réduire le désordre.

- Comptes rendus de match

Les comptes rendus doivent être transmis en cas de victoire comme en cas de défaite ! Ils participent à la valorisation du travail des équipes et à la communication globale du club.

- Gestion des OTM

Pour les catégories concernées, l'organisation et l'anticipation des OTM font pleinement partie du rôle de l'entraîneur. Pour que cette organisation fonctionne correctement, les informations demandées doivent impérativement être transmises à Sébastien dans les délais fixés.

- Tout retard ou oubli complique inutilement l'organisation, met Seb en difficulté et peut avoir des conséquences le jour du match.

Il est donc essentiel que chaque entraîneur :

- anticipe la désignation des OTM pour son équipe,
- respecte les délais de transmission des informations,
- et joue pleinement son rôle dans cette organisation collective.

Ces points ne sont pas optionnels : ils font partie intégrante de l'engagement pris en tant qu'entraîneur du club.

Projet et vision club

David présente à tous les entraîneurs la vision et le projet du club afin de rappeler nos objectifs communs et l'importance de la cohésion du club.

Lors de la réunion des entraîneurs, un point important a été fait concernant la formation des joueurs et joueuses au sein du club, enjeu central pour l'avenir de nos équipes.

Avec les équipes Seniors Filles et Seniors Garçons évoluant au niveau Régional Grand Est, il est essentiel de maintenir un vivier de joueurs et joueuses capables d'atteindre ce niveau de compétition. Notre situation géographique, relativement excentrée et éloignée d'autres clubs de niveau régional, limite fortement les possibilités de recrutement extérieur. À l'exception d'arrivées ponctuelles liées à des mutations professionnelles, le club doit donc principalement compter sur sa propre formation pour alimenter et renforcer ses équipes fanion dans les années à venir.

Secteur masculin : un signal d'alerte

Un point de vigilance particulier a été soulevé concernant le secteur masculin.

L'équipe Seniors 1 évoluant en Pré-Nationale dispose actuellement d'un effectif relativement limité, avec peu de renforts possibles venant de l'équipe réserve. Les jeunes joueurs prometteurs sont déjà intégrés dans le groupe, mais aucune relève ne semble se dessiner à court ou moyen terme.

En effet, nous constatons un trou dans la formation masculine sur une période d'environ 3 à 4 ans. Pourtant, le nombre de licenciés garçons dans ces catégories d'âge est conséquent, ce qui aurait normalement dû permettre l'émergence de plusieurs profils à fort potentiel. Pour l'instant, ce n'est malheureusement pas le cas.

À cela s'ajoute une contrainte réglementaire :

contrairement aux filles, les garçons ne peuvent évoluer en seniors qu'à partir de leur deuxième année U18, ce qui retarde naturellement leur intégration d'une saison supplémentaire.

De plus, les joueurs U18 de deuxième ou troisième année capables d'atteindre immédiatement un niveau Pré-Nationale restent rares. Dans de nombreux cas, il faut encore une à deux années supplémentaires pour qu'ils acquièrent les qualités nécessaires pour évoluer à ce niveau.

Au vu de ces éléments, il est possible qu'aucun renfort issu de la formation n'arrive dans l'équipe première masculine avant 5 à 6 ans, ce qui pourrait entraîner une période plus difficile pour l'équipe fanion.

Secteur féminin : une dynamique très positive

La situation est très différente dans le secteur féminin, où la dynamique actuelle est particulièrement encourageante. L'équipe Seniors Filles, déjà composée de joueuses relativement jeunes, bénéficie d'une relève dense et structurée.

De la catégorie U11 jusqu'aux U18, le club dispose chaque année de 1 à 3 joueuses susceptibles d'intégrer le groupe seniors avec un niveau régional.

Contrairement au secteur masculin, aucune rupture n'est observée dans la formation féminine. La densité actuelle est même telle que, dans les quatre prochaines années, le club pourrait potentiellement aligner deux équipes seniors compétitives au niveau régional.

Plusieurs choix structurants ont contribué à cette progression. Parmi eux, la décision de regrouper les U15F1, les U18F et les Seniors Filles sur les mêmes créneaux d'entraînement. Cette organisation permet aux joueuses d'évoluer ensemble, de partager une identité de jeu commune et de faciliter la progression vers le niveau senior.

La densité et l'homogénéité du groupe permettent également de travailler dans la continuité, sans ruptures importantes, ce qui favorise une progression collective plus rapide. Cette formule ayant donné satisfaction, elle sera reconduite la saison prochaine.

Cette organisation reste cependant difficilement transposable au secteur masculin, en raison des écarts de maturation physique beaucoup plus importants entre les jeunes joueurs et les adultes, alors que chez les filles, la maturité physique arrive généralement plus tôt.

Choix de développement chez les U15 féminines

Un autre choix structurant a été fait cette saison : faire évoluer trois joueuses U15 avec les U18.

Cette décision a permis deux effets positifs :

- accélérer leur progression en les confrontant à des joueuses plus âgées,
- offrir davantage de responsabilités aux autres U15 restées dans leur catégorie.

Ainsi, au lieu de voir certaines joueuses évoluer dans l'ombre, six jeunes joueuses ont pu bénéficier d'un développement optimal, avec davantage d'implication et parfois un rôle de leader.

Indicateurs de formation

Le club peut également se féliciter d'avoir au moins un représentant dans les sélections de Moselle dans plusieurs catégories : U11, U12 et U13, garçons et filles.

Si la sélection départementale n'est pas une finalité en soi, elle constitue néanmoins un indicateur intéressant de la qualité du travail de formation réalisé au club.

Perspectives et axes de travail

Le modèle actuel mis en place dans le secteur féminin fonctionne très bien et constitue une véritable réussite en matière de formation.

L'enjeu pour les années à venir sera désormais de trouver des solutions pour redynamiser le secteur masculin, en adaptant les méthodes aux profils des joueurs et aux contraintes physiques et réglementaires.

Ce travail s'inscrit forcément dans la durée, mais l'objectif est clair :

faire en sorte qu'il n'y ait plus d'années creuses dans la formation des jeunes à potentiel, afin que les équipes seniors puissent être régulièrement renforcées par des joueurs et joueuses issus du club.

Ce point de la réunion a suscité beaucoup d'intérêt et de discussions de la part des entraîneurs présents.

Les échanges ont été longs, mais importants et constructifs.

Mathieu a décidé de poursuivre cette discussion pour le reste de la réunion. Les points suivants n'ont donc pas été abordés, mais les coachs ont été informés qu'ils resteraient mentionnés dans le compte rendu de la réunion à titre d'information.

Planning et organisation des entraînements, matchs et stages

Planning et calendriers en ligne

- Le planning des entraînements de la phase 2 reste inchangé et est disponible en ligne : <https://www.cse-folcling.fr/documents/calendrier-des-entraînements-2025-2026-413121>
- La commune nous demande de strictement respecter ces créneaux
- Le calendrier sportif comprenant l'intégralité des championnats de la phase 2 est également disponible en ligne : <https://www.cse-folcling.fr/en-savoir-plus/calendrier-sportif-2025-2026-169599>
- Le prochain stage Elite Basket Camp aura lieu du 13 au 17 avril.

Incivilités Aumetz

U15M – Aumetz

- Rappel des faits : (voir annexe 1 : plainte au procureur de la république)
- La commission de discipline de la Ligue a été saisie, une audience a eu lieu le 19 janvier à Tomblaine
- Deux plaintes ont été déposées en gendarmerie.
- Une plainte a également été déposée directement par le club auprès du procureur de la République.
- Plus d'informations dans le compte-rendu de la réunion du comité du 25 février 2026 : <https://www.cse-folcling.fr/documents/reunion-du-comite-directeur-du-25-02-2026-440904>

Formation incivilités LRGE

Une formation organisée par la LRGE a eu lieu à Folkling en décembre 2025. Mathieu et Mickaël y ont participé.

Lors de cette formation, Isabelle Parmentier, membre de la commission Démarche Citoyenne, a présenté plusieurs outils et recommandations destinés à améliorer le climat autour des rencontres.

Étant donné que le point présenté par David concernant le projet et la vision du club a suscité beaucoup d'intérêt et nécessité un temps de discussion important lors de cette réunion, Mathieu a demandé à l'ensemble des coachs de lire dans son intégralité le support de formation fourni par la LRGE concernant les incivilités.

<https://www.cse-folcling.fr/documents/formation-aux-incivilités-lrgeb-441832>

Il reste disponible en cas de questions. Cette formation sera mise en place auprès des entraîneurs en début de saison prochaine.

Points à retenir :

Délégué de club :

Le président ne peut pas exercer cette fonction. Pourtant, elle est très importante et même essentielle pour prévenir et gérer les incivilités.

Le rôle du délégué de club n'est pas encore suffisamment connu des entraîneurs et des parents. Il est donc nécessaire de renforcer cette fonction, notamment en l'intégrant dans l'organisation autour de la table de marque (OTM).

Les coachs doivent, dans leurs responsabilités, veiller à mobiliser à la fois des OTM et un délégué de club pour chaque rencontre.

La FFBB met à disposition des fiches de fonction. Mathieu souhaite les imprimer et les afficher clairement à la table de marque.

Ces fiches sont disponibles sur le site de la FFBB.

Rapports :

Des feuilles de rapports/réclamations sont présentées et distribuées aux entraîneurs présents. Mathieu demande aux coachs de ne plus hésiter à rédiger une réclamation après un match si la situation le justifie.

Il leur demande également d'avoir toujours ce formulaire avec eux lors des déplacements. Des exemplaires sont distribués et il précise qu'il y en aura en permanence dans l'armoire située derrière la table de marque.

Ce formulaire peut également être téléchargé sur le site de la FFBB :

https://www.ffbb.com/ressources?field_doc_arbitrage_type_value=A1&ffbb-site_asset_type=Documents%20Officiels

Voici quelques explications concernant la rédaction de la réclamation :

Au moment de l'incident

Au moment de l'incident matériel ou disciplinaire, de la réclamation ou de la faute disqualifiante, tous les acteurs concernés doivent noter les informations importantes

Moment : avant, pendant, après la rencontre

La période : 1, 2, 3 ou 4 QT

Temps de jeu : minute et seconde

La marque : score

Si réclamation motif : se rapprocher de la table

Implication : numéro joueur, A ou B, public

Toutes informations nécessaires

Rédaction du rapport

- Être factuel Et chronologique** → Relater d'une façon nette et précise l'exactitude des faits, éviter les adjectifs qualificatifs (jugement ou d'interprétations) Qui ? Quand ? Comment ? Où ? Pourquoi ?
- Rapporter les points précis** → Retranscrire les insultes, menaces (mots précis), « entre guillemets » Décrire éventuellement les gestes..... Être bref, sobre et concis
- Si possible** → Faire référence à(aux) l'article(s) du code de jeu ayant un lien avec l'erreur
- Rapport individualisé** → Ecrit personnalisé, pas de copier-coller des autres officiels. S'isoler pour être plus sereine et efficace. Décrire uniquement ce que l'on a vu et entendu

EXEMPLES DE FEUILLES DE RAPPORT

Protocole FAIRPLAY

Protocole fairplay CD57 à mettre en place dès le week-end du 10-11 janvier 2026 :

Mathieu demande aux entraîneurs des catégories jeunes (U9 à U18) de respecter ce protocole lors de tous nos matchs à domicile, sans exception.

E-mail reçu du comité de Moselle de basketball :

Afin de débiter 2026 de la plus belle des manières, le Comité de Moselle et sa Commission Fair Play vous invite à participer à ce Protocole FAIR PLAY (ci dessous et en pj) à partir de la Première Journée de Championnat 2em Phase : WE du 10/11 Janvier sur les catégories U11 à U18 📄

🏀 Protocole Fair Play – Avant Match / Comité de Moselle de Basketball 🏀

Dans le cadre de la promotion des valeurs du basketball — respect, engagement, esprit d'équipe et fair-play — le Comité de Moselle de Basketball demande et rappelle la mise en place du protocole suivant avant le coup d'envoi de chaque rencontre officielle.

1. Mise en place

Le roll-up Fair-Play est positionné de manière visible sur le terrain (de préférence au centre du terrain ou à proximité de la table de marque).

Les deux équipes, accompagnées de leurs entraîneurs et officiels, se rassemblent devant le roll-up.

Les arbitres doivent être intégrés à ce moment protocolaire

2. Temps Fair-Play

Les équipes se placent côte à côte, dans un esprit de respect et de convivialité.

Une photo officielle regroupant les deux équipes est réalisée devant le roll-up Fair-Play (voir Pièce jointe)

3. Diffusion et valorisation

Le club recevant est invité à :

Diffuser la photo sur ses supports de communication (site internet, réseaux sociaux),

Identifier le Comité de Moselle de Basketball lorsque cela est possible,

Utiliser les hashtags recommandés (ex. : #FairPlayBasket, #BasketMoselle).

4. Message clé

« Le respect des adversaires, des arbitres et des règles est une condition essentielle au bon déroulement de la rencontre. Le fair-play est l'affaire de tous. Bon match à tous. Respectons-nous ! »

5. Rappel

Ce protocole a pour objectif de :

Donner une image positive du basketball mosellan,

Prévenir les comportements inappropriés,

Renforcer l'exemplarité des acteurs du jeu (joueurs, entraîneurs, arbitres, dirigeants).

Le Comité de Moselle de Basketball remercie l'ensemble des clubs pour leur engagement en faveur d'un basketball responsable, respectueux et fédérateur !

Manifestations sportives

Manifestations du Comité de Moselle de Basketball :



CALENDRIER DES DIFFERENTES MANIFESTATIONS DU CD57BASKET POUR LA SAISON 2025-2026

Dates	Manifestations	Proposition clubs	Clubs choisis
dimanche 15 février 2026	matinée Réunion des Présidents des clubs du CD57Basket	ASP Ste Marie aux Chênes	- ASP Ste Marie aux Chênes
samedi 28 février / dimanche 1er mars 2026	Les Babys font leur Carnaval	5 clubs supports à identifier (1)	
... avril 2026	La Chasse aux œufs de Pâques (Babys)	5 clubs supports à identifier (2)	
samedi 11 avril 2026	Examen pratique des jeunes arbitres mosellans	ASP Ste Marie aux Chênes	- ASP Ste Marie aux Chênes
samedi 18 avril 2026	1/2 finales de secteurs du Panier d'Or	4 clubs supports à identifier Creutzwald BC BC Hayange Marspich LO S Montigny LS Rosselange Basket CSE Folkling	- Creutzwald BC - BC Hayange Marspich - LO S Montigny - LS Rosselange Basket
vendredi 1 mai 2026	Finales départementales du Panier d'Or	USBB Uckange	USBB Uckange
samedi 16 et dimanche 17 mai 2026	Fête Nationale du MiniBasket	ASP Ste Marie aux Chênes	ASP Ste Marie aux Chênes
samedi 23 mai 2026	journée 1/2 finales de la Coupe de Moselle 3x3 - U11 (M & F)	3 clubs supports à identifier CSE Folkling	- -
dimanche 24 mai OU lundi 25 mai 2026	journée 1/2 finales de la Coupe de Moselle 3x3 - U13 (M & JF)	3 clubs supports à identifier CSE Folkling	- -
samedi 13 et dimanche 14 juin 2026	Finales de la Coupe de Moselle 3x3 U11 et U13 (M & F)	2 clubs à identifier	- -
samedi 20 juin 2026	Assemblée Générale du CD57Basket	C.F.A. à Montigny les Metz	- C.F.A. à Montigny les Metz
RECTIFICATIF DE DATE samedi 20 juin 2026	Finales de la Coupe de Moselle 5x5 U15F - U18F - SF	1 club à identifier US Silvange Fensch BA	-
RECTIFICATIF DE DATE dimanche 21 juin 2026	Finales de la Coupe de Moselle 5x5 U15M - U18M - SM	1 club à identifier ES Hagondange Fensch BA	-
samedi 27 juin 2026	Assemblée Générale de la Ligue Grand Est	en Alsace	

(1) - Possibilité d'organiser un plateau "Les Babys font leur Carnaval", un mercredi après-midi

(2) - Possibilité d'organiser un plateau "La Chasse aux œufs de Pâques", le lundi de Pâques (06 avril 2026)

Coq de bronze : Remise officielle à Hubert

- Samedi 28 mars en soirée. Programme détaillé dans le compte-rendu de la réunion du comité du 25 février 2026 : <https://www.cse-folkling.fr/documents/reunion-du-comite-directeur-du-25-02-2026-440904>.
- Le président de la FFBB sera présent accompagné du président de la LRGE et du CD57.
- Une mobilisation générale est demandée aux entraîneurs afin d'être présent pour ce moment important dans la vie du club.
- Participation au cadeau : <https://www.helloasso.com/associations/cercle-saint-eloi-basketball-folkling/collectes/cadeau-hubert-41ans-de-presidence>

Panier d'or :

Notre candidature pour l'organisation de cet événement n'a pas été retenue par le Comité Départemental de Basket de la Moselle. Les finales de secteur du Panier d'Or se dérouleront à Creutzwald le samedi 18 avril.

- U11 FILLES et GARCONS : Le matin : Accueil 9h00 ⚠ Début des Epreuves 9h30
- U13 FILLES et GARCONS : L'après midi : Accueil : 13h00 ⚠ Début des Epreuves 13h30

Rappel des épreuves :

- [EPREUVE 1 : LES TIRS EN COURSE \(45 Secondes\) PANIER D'OR](#)

- [EPREUVE 2 : LES LANCERS FRANCS \(5 Lancers Francs\) PANIER D'OR](#)
- [EPREUVE 3 : L'ADRESSE \(1 Minute\) PANIER D'OR](#)
- [EPREUVE 4 : PARCOURS CHONOMETRE PANIER D'OR](#)

Secteur 1 à CREUTZWALD : Gymnase le Breckelberg : 4 Square Georges Bastide.

Clubs concernés : BEHREN / BOUZONVILLE / CREUTZWALD / FOLKLING / LONGEVILLE LES ST AVOLD / MORHANGE / SARREBOURG / SARREGUEMINES / HOMBOURG HAUT

Mathieu demande aux coachs de leur faire parvenir la liste de leurs joueurs et joueuses avant le 28 mars 2026. 5 joueurs ou joueuses maximum par catégorie (+les joueurs et joueuses sélectionné(e)s en équipe de Moselle qui ne comptent pas dans le quota de 5)

LA FINALE DEPARTEMENTALE : VENDREDI 1ER MAI à UCKANGE

Les 20 meilleurs scores par catégorie(s) à l'issue des Finales de secteur(s) seront convoqués pour LA FINALE DEPARTEMENTALE JEUDI 1ER MAI à UCKANGE !

Les qualifié.e.s seront diffusé.es par e.mail aux clubs et entraîneurs qui devront faire suivre aux concerné.e.s

Open Access 3x3 Junior league :

Mickael, référent 3x3, étant absent lors de cette réunion. Des infos seront envoyées dans le groupe WhatsApp des entraîneurs.

Fête du club « Le Cercle en fête »

Le week-end des 6 et 7 juin semble, à ce stade, libre de toute autre manifestation communale. Cette date pourrait donc être envisagée pour notre événement.

À noter toutefois que Mathieu ne sera pas disponible le samedi 6 juin, étant en formation DETB. Il convient également de vérifier si certaines de nos équipes sont déjà engagées sur des tournois à ces dates, afin d'anticiper les disponibilités des joueurs et des encadrants.

Reste enfin à trancher le format : souhaitons-nous partir sur une organisation concentrée sur une seule journée ou envisager une formule sur deux jours ?

Aucune décision n'a pu être prise lors de la réunion de comité du 25 février dernier. Mathieu demande l'avis des entraîneurs.

Aussi, voici une information du CD57 : En outre, pour libérer le week-end de la Pentecôte, les ¼ et ½ finales de la Coupe de Moselle Jeunes ont été déplacées comme suit : - Week-end des 30/31 mai 2026 pour les ¼ de finales - Week-end des 6/7 juin 2026 pour les ½ finales

Saison 2026-2027

Les inscriptions pour la saison prochaine ne sont pas encore ouvertes, mais nous avons déjà reçu de nombreuses demandes par e-mail.

Une prochaine réunion des entraîneurs nous permettra de préparer les effectifs prévisionnels pour la saison prochaine.

Les pré-inscriptions pour nos licencié(e)s actuels en vue de la saison 2026-2027 ouvriront à partir du mois de mai 2026.

En parallèle, nous enregistrons déjà les demandes sur une liste d'attente, disponible dans le Drive du club, dans le dossier « SAISON 2026-2027 > Licences et cotisations ».

LISTE D'ATTENTE : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1-ed8s3hr9TqHGGqSirgzAWMbkwIRWR235j4YjZtwn0/edit?usp=sharing>

Chaque entraîneur peut consulter ce fichier.

Divers

- Mathieu précise qu'il nous faudra nous réorganiser et renforcer l'équipe d'entraîneurs pour la saison 2026-2027. Certaines catégories ont été identifiées : U11M, U11F, U13F-2. Mathieu précise que des seniors filles seraient intéressées pour commencer le coaching. La prochaine réunion des entraîneurs permettra de préparer la saison prochaine.
- OBE effectuée à Folkling par Mathieu
- OBE effectuée à Forbach (Bellevue + Wiesberg) par Jean-Paul Schumacher
- OBE débutée à Morsbach par Mathieu
- OBE en attente à Puttelange par Werner

ANNEXE 1 : Plainte au procureur de la république

CERCLE SAINT ELOI FOLKLING, Club de basketball
Rue du 6 décembre 1944, 57600 Folkling
06.14.38.49.95
cse.folkling@gmail.com

Tribunal Judiciaire DE THIONVILLE
5 quai Pierre Maréchal
57100 THIONVILLE

A l'Attention de Monsieur Le Procureur de la République, M. Brice PARTOUCHE.

OBJET : dépôt de plainte

PIECES JOINTES : rapports de victimes et témoins, récépissés de dépôts de plainte, certificat médical, feuille de match.

Monsieur Le Procureur,

Le 8 novembre 2025, notre équipe U15 masculine s'est rendue au club d'Aumetz dans le cadre d'une rencontre de championnat interdépartemental.

Au cours de cette rencontre, plusieurs parents « supporters » du club d'Aumetz ont adopté des comportements d'une violence inouïe, sans rapport avec le cadre sportif habituel, et dont les conséquences psychologiques sur les jeunes joueurs comme sur leur entraîneur sont particulièrement préoccupantes.

Dès le début du match, plusieurs parents d'Aumetz se sont distingués par des propos insultants, humiliants et provocateurs à l'encontre de nos jeunes joueurs. Ces mineurs, âgés d'environ 13 à 15 ans, ont été exposés pendant toute la rencontre à un climat de pression, de peur et d'agressivité. Certains d'entre eux ont rapporté avoir eu peur de commettre la moindre erreur sur le terrain, de crainte d'être de nouveau pris pour cible verbalement.

À la sortie du gymnase, sur le parking, la situation a dramatiquement dégénéré. Plusieurs parents d'Aumetz ont tendu ce qui s'apparente à une véritable embuscade. Nos jeunes joueurs, déjà éprouvés par l'ambiance du match, ont été pris à partie verbalement et physiquement. Ils se sont retrouvés témoins directs d'une scène de violence particulièrement choquante impliquant leur entraîneur et le grand-père de l'un d'eux.

Notre entraîneur, Monsieur Mickael Schneider, a immédiatement réagi pour mettre les mineurs à l'abri dans un véhicule. Alors qu'il tentait de les protéger, une personne d'Aumetz a essayé d'ouvrir la portière du véhicule pour s'en prendre à eux. Monsieur Schneider s'est interposé et a été violemment projeté au sol et roué de coups.

Au-delà du choc psychologique, ces violences ont provoqué chez lui des blessures physiques, notamment au mollet, qui s'est rapidement aggravé résultant à un syndrome des loges. Cette complication a nécessité une prise en charge médicale et a eu un impact direct sur sa vie quotidienne et professionnelle, ainsi que sur sa capacité à encadrer les jeunes.

Le grand-père de l'un de nos joueurs, qui a voulu s'interposer pour défendre Monsieur Schneider, a lui aussi été frappé et s'est retrouvé le nez en sang, sous les yeux des enfants.

Les conséquences psychologiques pour les mineurs sont majeures : certains ont exprimé une peur importante de retourner dans un gymnase à l'extérieur, une perte de confiance et une appréhension marquée à l'idée de rejouer contre certaines équipes ou dans certains contextes. Ces enfants, qui venaient simplement pratiquer un sport et partager un moment de plaisir et de convivialité, ont été confrontés à une scène de violence gratuite et injustifiable, de nature à les marquer durablement.

Les faits subis par leur entraîneur, à la fois sur le plan psychologique (choc, sentiment d'insécurité, peur pour les enfants placés sous sa responsabilité) et physique (aggravation d'une blessure préexistante au mollet, résultant d'un syndrome des loges), renforcent encore la gravité de la situation.

Au regard de la nature des violences, de la vulnérabilité des victimes (mineurs) et de l'impact psychologique durable que ces événements sont susceptibles d'avoir sur elles, nous sollicitons respectueusement que les enfants victimes puissent être entendus, accompagnés de leurs parents civilement responsables, aux fins de déposer plainte et de permettre que ces faits fassent l'objet des suites judiciaires appropriées.

Voici les noms des jeunes U15, que vous trouverez également sur la feuille de match :

Léo Schneider Barbier, Matteo Meureu, Matteo Auguste, Bilal Ezahery, Arthur Von Knechten, Yaël Jakumulski, Lucas Hepper, Thomas Lartillot, Victor Schneider

De plus, les deux personnes qui ont déposé plainte n'ont pas été vues par un médecin des UMJ pour déterminer le nombre de jours d'ITT et, surtout, évaluer le choc psychologique.

Compte tenu de la gravité des faits exposés, nous souhaitons déposer plainte pour :

- Violences volontaires en réunion aggravées, sur le fondement de l'article 222-13, 8° du Code pénal, à l'encontre des personnes ayant commis ces faits, personnes pouvant être identifiées notamment grâce aux enfants licenciés au club d'Aumetz et mentionnés sur la feuille de match ;
- Violences volontaires commises sur mineurs de moins de 15 ans, circonstance aggravante prévue à l'article 222-13 du Code pénal ;
- Et, en ce qui concerne le club, pour les faits portant atteinte au Cercle Saint eloi de Folkling, en raison de la mise en danger de mineurs placés sous sa responsabilité, du trouble manifeste à l'ordre public et du préjudice porté au club et à son bon fonctionnement (organisation des rencontres, sécurité des licenciés, image de l'association, etc.).

Dans l'attente d'une réponse judiciaire sur les faits relatés, veuillez agréer Monsieur le Procureur de la République mes salutations distinguées.

Mathieu Schambion,
Président du Cercle Saint Eloi de Folkling